

Quatre lapins et un innocent

Chapitre 10b Une vraie preuve ?

Loulou poursuit son récit, où il est beaucoup question d'orties, de cachettes, de Marie, de Lison... Loulou parle de ronces, de vêtements trempés, de plongeurs dans la rivière d'Arz, de poterne... Loulou raconte la Berthe, le savon et le baquet, les enfants cachés, derrière la tenture...

Et pendant ce temps, Tiloc pense. Dans toute cette aventure, qu'a-t-il donc pu voir ou entendre d'important, qui serait la preuve que Loulou est innocent ? Il lui vient à l'esprit plusieurs choses :

« Le garde-chasse parle de quatre lapins et Loulou de deux. Il dit qu'il a surpris Loulou dans la forêt et qu'il l'a attrapé. Loulou dit tout le contraire. Il affirme qu'il a traîné Loulou jusque chez ses parents et qu'ils se sont mis d'accord pour payer les lapins. Loulou raconte tout autre chose... Le garde est allé raconter toute l'histoire au chapelain. Pourquoi donc seriner cette pauvre affaire à tout le monde ? Peut-être est-il allé aussi rencontrer l'intendant, le chef de cuisine, le maréchal, le cuisinier... Tout cela est très bizarre, mais cela ne fait pas une preuve. »

Tiloc enrage. Il serre les poings... Tout à coup, son visage s'éclaircit. Il a trouvé une vraie preuve !

Il regarde Loulou qui continue d'expliquer en détail la boue dans les oreilles, le savon dans ses yeux.

La vraie preuve, Tiloc sait qu'il l'a. Il la sent, solide comme un caillou que l'on serre au creux de sa main. Une vraie preuve...

Mais oui ! se dit-il. Le garde tout à l'heure, a couru derrière lui en criant :

« Voilà donc le Loulou du cordonnier ! »

Le garde-chasse a pris Tiloc pour Loulou ! Il les a confondus. Comment pouvait-il se tromper si quelques heures auparavant il avait, comme il dit, attrapé Loulou et ramené l'enfant chez ses parents ?

La preuve est là. Tiloc le sait. Il attend maintenant l'occasion de tout dire.